



Déclaration du SNUipp-FSU 95 à la CAPD du 23 mai 2017

Mesdames, messieurs,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

L'équipe départementale du SNUipp FSU 95 s'associe à moi-même pour vous souhaiter la bienvenue dans notre département.

Comme vous le savez, le SNUipp FSU est très attaché au rôle du paritarisme et à l'expression d'un vrai débat démocratique dans les différentes commissions.

Nous souhaitons que le travail paritaire, engagé depuis des années dans le Val d'Oise, se poursuive. Nous resterons attentifs aux marques de dialogue et de confiance que vous saurez manifester chaque fois que nous aurons à nous rencontrer pour la défense de l'école publique et laïque et de ses personnels dans notre département.

Les enseignants attendaient beaucoup du dernier quinquennat, le gouvernement devant donner la priorité au primaire. Il est évident que nous avons vécu une vraie rupture par rapport à celui de la mandature Sarkozy. Pour autant, les créations de postes n'ont pas permis de redonner suffisamment de souffle aux écoles et force est de constater que les conditions d'exercice et d'apprentissage ont continué à se dégrader dans notre département : effectifs surchargés y compris en éducation prioritaire, manque d'enseignants spécialisés, intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers sans les moyens nécessaires, quasi disparition de la formation continue, de la médecine scolaire, la simplification des tâches pour les directrices et directeurs d'école n'a jamais vu le jour, les demandes institutionnelles ne cessent de croître, les droits des personnels en termes de mobilité, de temps partiels sont réduits...En bref, autant d'éléments qui font que les enseignant-es, pourtant fortement attaché-es à notre métier, se sentent empêché-es de bien le faire. Cela se traduit de plus en plus par de la souffrance au travail. N'oublions pas non plus qu'ils (elles) sont en première ligne devant l'aggravation de la détresse sociale et l'anxiété des familles face à l'avenir.

Vous arrivez, Monsieur l'Inspecteur d'académie dans notre département le jour où le nouveau gouvernement prend ses fonctions. Tout un symbole.

Durant sa campagne électorale, le président de la République a annoncé 2 mesures urgentes à mettre en œuvre dès la prochaine rentrée le dédoublement des classes de CP en REP+ par redéploiement des maîtres surnuméraires (dits «plus de maîtres que de classes») et une carte blanche laissée aux maires concernant l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre de l'Education nationale dès sa prise de fonction.

Concernant le dispositif PDMQDC, au bout de 4 ans d'expérimentation et une évaluation nationale en cours, les effets bénéfiques commencent à se faire sentir sur les résultats des élèves et sur la dynamique du travail en équipe.

Les modalités de travail et d'organisation au sein des écoles favorisent déjà la prise en charge de petits groupes d'élèves, la co intervention dans les classes avec une priorité sur le cycle 2.

Il ne serait donc pas cohérent de le supprimer aujourd'hui.

Quant aux rythmes scolaires, la réforme avait pour ambition de prendre en compte les rythmes de l'élève pour améliorer ses apprentissages. Aujourd'hui le constat est sévère. Les contraintes des collectivités locales et l'inégalité de leurs capacités financières en ont fait une réforme du périscolaire. La multitude des organisations choisies (75 dans le département, parfois différents au sein d'une même commune) laisse peu de place à la prise en compte des réels besoins des élèves. Cette réforme a également considérablement dégradé les conditions de travail des enseignant-es.

Aujourd'hui, donner « carte blanche » aux collectivités, ne fera qu'accroître encore les inégalités. Le SNUipp-FSU demande un cadrage national fort avec des dérogations possibles comme c'était le cas avant 2008.

Enfin, le SNUipp-FSU est également très attaché au respect des droits des élèves et de leurs familles. Le récent « bug » du LSU a montré toute la porosité entre les fichiers puisque des « résultats de mouvement » sont apparus sur l'application LSU. Concrètement, un enseignant potentiellement nommé sur une école avait ainsi accès à tous les livrets scolaires de tous les élèves de sa potentielle future école ! Ceci est inadmissible et a généré beaucoup d'inquiétudes chez nos collègues. C'est pourquoi, le SNUipp-FSU 95, dans un souci d'équité et de transparence, a publié dès mardi le projet de mouvement. Nous tenons d'ailleurs à remercier le service du mouvement pour sa grande disponibilité et son efficacité.

Monsieur l'Inspecteur, le Président de la République a souvent dit au cours de sa campagne vouloir « faire confiance » aux enseignant-es. Nous espérons que ce sera également votre ligne de conduite. Nous avons besoin de temps et de moyens pour travailler, nous avons également besoin de sérénité et de confiance. Notre engagement au service de l'école publique et laïque à laquelle nous sommes tant attachés n'en sera que renforcé.

Je vous remercie pour votre attention.

